



Honoraires de transaction – Habitation

Honoraires charge vendeur

6% TTC du prix de vente

Garages et stationnements 5 000€

Honoraires de transaction – Professionnel

Fonds de commerces, locaux commerciaux ou professionnels

9% TTC du prix de vente TTC honoraires exclus, avec un minimum forfaitaire de 6 000€ TTC.

Honoraires mandat de recherche

5% TTC du prix de vente avec un minimum de 5 000€ TTC.

Honoraires à la charge exclusive de l'acquéreur

Les honoraires de transaction sont indiqués TVA incluse au taux en vigueur de 20%. Le pourcentage s'applique sur le prix de vente. En cas de délégation de mandat les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.